

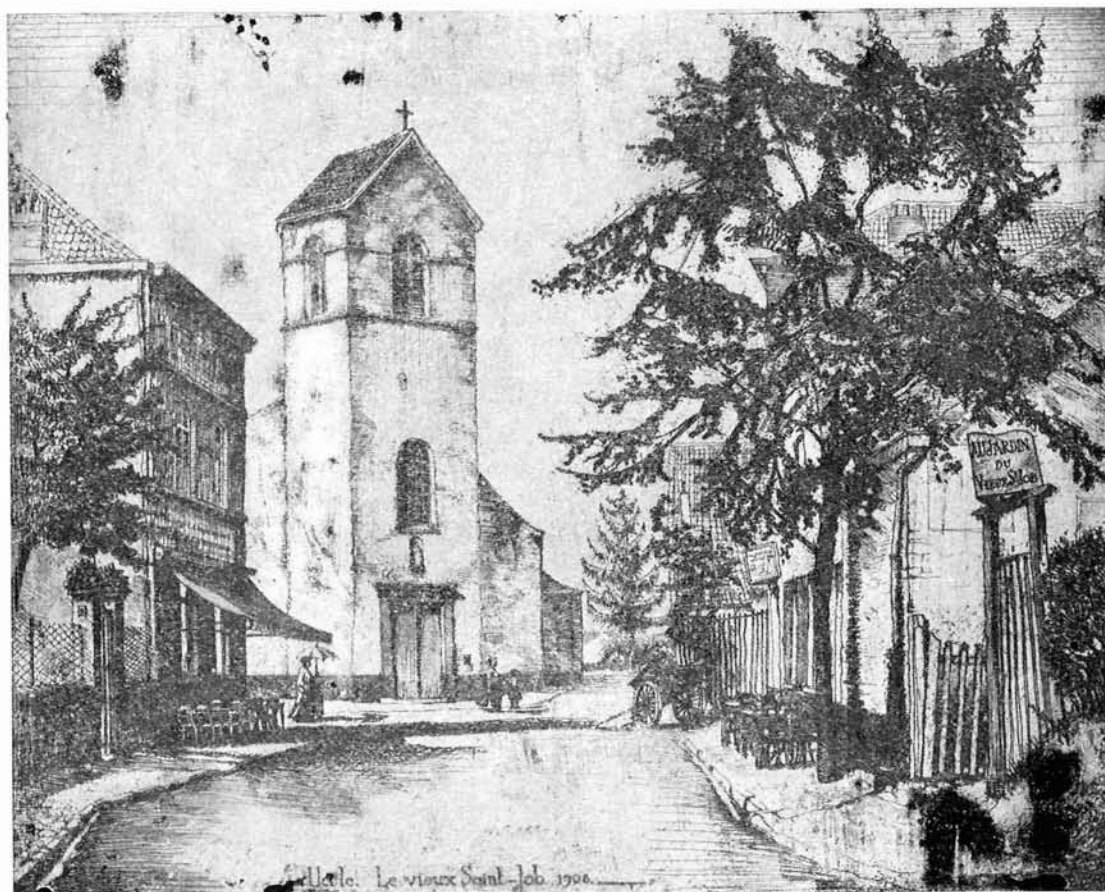
Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Numéro 47



Eau-forte de H. Quittelier

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Organe du Cercle d'Histoire,
d'Archéologie et de Folklore
d'Uccle et environs

A.S.B.L.

rue Robert Scott, 9
1180 BRUXELLES

Tél. 76.77.43 - CCP 622.07
Bulletin bimestriel

Juin 1973 - n° 47

Orgaan van de Geschied-en
Heemkundige Kring van Ukkel en
omgeving

V.Z.W.D.

Robert Scottstraat, 9
1180 BRUSSEL

Tel. 76.77.43 - PCR 622.07
Twee maandelijks tijdschrift

Juni 1973 - Nr 47

NOTRE SOIREE AMICALE DU 12 JUIN

Une tentative originale sera faite ce soir-là, 9, rue Robert Scott, pour réunir nos membres - chercheurs, collectionneurs, dessinateurs, fouilleurs ou photographes - et plus généralement tous ceux qui souhaiteraient participer d'une manière plus active à la vie de notre Cercle. M. Paul Martens présentera à 20h15 un montage de diapositives sur le thème "A travers les vieux marchés de Bruxelles". Après cette projection, nous souhaitons que des contacts s'établissent entre participants. Dans ce but, chacun est convié à apporter des ouvrages, dessins, cartes-postales, photographies, plans, archives ou tout autre document se rapportant à l'agglomération bruxelloise, son histoire, ses monuments, ses familles, son folklore, etc... susceptibles d'intéresser autrui.

Cette réunion est organisée à titre expérimental. Si elle devait connaître un réel succès, elle sera renouvelée périodiquement.

GEZELLIG SAMENZIJN

Onze leden worden uitgenodigd op een gezellig samenzijn dat zal plaats vinden op 12 juni e.k., Robert Scottstraat 9, te 20u15.

Onze beheerder, de Heer Paul Martens, zal een diamontage tonen over de oude markten van Brussel. Daarna hopen wij dat contacten zullen aangegaan worden tussen onze leden die door heemkunde, geslachtskunde, geschiedenis, oude prentkaarten enz. zouden geïnteresseerd zijn.

Zo deze vergadering een voldoende aantal leden verenigt, zullen periodische vergaderingen belegd worden.

SEPULTURE DES DERNIERS SEIGNEURS DE STALLE AU CIMETIERE DE LAEKEN

En application de l'article 9 de la loi du 20 juillet 1971 sur les funérailles et sépultures, le Conseil d'Administration du Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle a demandé - pour autant que de besoin - le renouvellement de la concession à perpétuité octroyée au cimetière de Laeken en faveur des derniers Seigneurs de Stalle, Jérôme-Balthazar, Vicomte de Roest d'Alkemade et son épouse, Dame Marie-Anne-Jacqueline-Pétronille Sire Jacobs. L'exposé des motifs de la loi précitée prévoit expressément l'intervention d'un cercle archéologique lorsqu'il s'agit de conserver un monument funéraire d'intérêt historique.

Nos lecteurs voudront bien se rapporter à l'étude que notre administrateur, M. Adrien Claus, a consacrée à la sépulture des derniers titulaires de la seigneurie de Stalle, sépulture qui, à ce titre, appartient à l'histoire d'Uccle : voir "Ucclesia" n° 31, pp. 2 à 8 (mars 1970).

Note concernant les demandes de renouvellement de toutes les concessions perpétuelles existantes dans un cimetière de Belgique, demandes à adresser aux communes, obligatoirement sous peine de déchéance - avant le 13 août 1973.

A titre d'information générale, nous estimons utile d'attirer spécialement l'attention sur les dispositions de la loi du 20 juillet 1971 sur les funérailles et sépultures, publiée au Moniteur Belge du 3 août 1971. Cette loi met fin à toutes les concessions à perpétuité existantes, à moins qu'il n'en soit demandé le renouvellement aux administrations communales compétentes.

Notons d'abord que si la loi n'a pas mis fin aux droits acquis moyennant les formalités rappelées ci-dessous, il ne sera plus permis désormais d'obtenir une concession à perpétuité. Dorénavant, les concessions sont accordées pour une durée maximum de 50 ans et seront renouvelables une seule fois.

Les règles suivantes sont actuellement d'application :

1°)- Quant aux délais : le renouvellement doit être demandé :

a) pour les concessions antérieures au 13 août 1921 :
avant le 13 août 1973,

b) pour les concessions octroyées entre 1921 et 1971 :
dans un délai de deux ans prenant cours à l'expiration de la cinquantième année de la concession.

2°)- Toute personne intéressée a le droit de demander le renouvellement des concessions.

Suivant le rapport de la Commission de l'Intérieur de la Chambre, "l'expression toute personne intéressée doit être comprise dans son sens le plus large". Une circulaire précise d'ailleurs qu'il se conçoit fort bien que, pour des raisons personnelles d'amitié ou de reconnaissance, des personnes ou même des administrations et des associations soient admises à intervenir".

3°)- La loi stipulant le renouvellement sans redevance, les concessions à perpétuité accordées antérieurement à la loi sont renouvelables sans frais. Cependant, les renouvellements sont accordés pour une tranche de cinquante ans seulement : la formalité est donc à répéter de 50 ans en 50 ans.

Les personnes qui sont titulaires de concessions à perpétuité ou qui ont un intérêt quelconque, personnel, familial ou même moral, au maintien de telles concessions sont donc tenues d'en demander d'urgence par écrit le renouvellement en application de l'article 9 de la loi précitée et ce, aux administrations communales.

Il convient de ne pas se préoccuper uniquement de la concession dont on a l'intention de faire usage, mais également de tous les caveaux des familles auxquelles on est attaché, même s'il n'y a plus de place.

Il faut surtout veiller à ne pas laisser passer le délai fatidique du 13 août 1973. Au-delà de cette date, les personnes intéressées seront déchues de leurs droits, avec pour conséquence que les sépultures pourront être détruites et les restes de leurs proches jetés dans la fosse commune. En effet, il y a lieu de souligner que la loi stipule qu' "à défaut de demande de renouvellement, la concession prend fin". A ce moment, les droits des titulaires étant éteints, les communes sont libres de disposer à leur gré de ces concessions.

Adrien CLAUS.

INVENTAIRE DES ARCHIVES DU GREFFE SCABINAL DE STALLE (suite)

A.G.R. Greffes scabinaux Bruxelles n° 6877 (suite).

- 1663 - Luc Nets, époux de Jeanne van Sceijbroeck / Demoiselle Madeleine Delbouvrie.
- 1663 - Henri van Eesbeek dit Vander Haeghen, écuyer, époux de Dame Caroline-Marie de Cordua / Jeanne Lotz, veuve de Jean Gelaude.
- 1663 - Jean Wets, époux d'Elisabeth de Vleminck / Jacques van Mello, époux d'Elisabeth Dongelbert.
- 1663 - Jean Veldemans, époux de Catherine de Leenere / Eloy Everaerts, époux de Barbe Veldemans.
- 1663 - les mêmes / Pétronelle Perssens, épouse de Pierre Devuijt.
- 1663 - Le Sr Jean van Huemen / Demoiselle Elisabeth Lemmens, épouse d'Englebert van den Calck.
- 1664 - Monsieur Jacques Bouton, seigneur de Stalle / Adrien Weermans et Henri Weermans.
- 1664 - Demoiselle Jeanne van Cutsem, veuve de Pierre Geerens / Demoiselles Claire et Isabelle Carpentier.
- 1668 - Urbain van Laer / Jean Loths, veuf de Jeanne Claude et Jean van Laer.
- 1668 - Catherine van Laer, veuve de Corneille Veldemans / Le Sr Pierre van Laer, époux de Demoiselle Marie-Anne Van Vaken.
- 1670 - Guillaume de Gheijnst / Pierre van Eertbrughe.
- 1670 - Le Sr Pierre van Eyck / Monsieur Charles du Bois de Fiennes, vicomte de Fruges.
- 1673 - Catherine Cammaerts, veuve de Pierre Mercelis / le Sr Sébastien van den Borght.
- 1674 - Partage entre Marc, Jean et Catherine de Gheijnsdt.
- 1682 - Catherine Keijnaerts, veuve de Pierre Mercelis / Jean de Leener.
- 1682 - Nicolas Boilly / le Sr Arnould van Rossum, époux de Demoiselle Marie de Vleschoudere.
- 1682 - Guillaume Fremineur et Jean de Leener / Robert Monceau, Jeanne Mercelis et Catherine Keijnaerts, veuve de Pierre Mercelis.
- 1683 - Aert Coomans / Catherine Keijnaerts, veuve Mercelis.
- 1683 - François, Joseph, Daniel et Anne Viron / Demoiselles Marguerite et Marie-Albertine de Herrera y Soto Mayor et Don Bartholomé Rodrigues Agros, prévôt général de Hollande.

A.G.R. Greffes scabinaux Bruxelles n° 6871 (actes du 4.9.1685 au 2.3.1717)

- 1685 - Gilles Springael, époux de Claire Hercoli / Pierre Janssens, fils de Charles, p.1.
- 1685 - Pierre de Nayer, époux de Catherine de Bast / Gilles de Nayer, p. 5.
- 1686 - Le Sr Charles Bendery / Gabriel, François et Henry van der Elst, époux de Catherine de Grève, p. 10.
- 1687 - Jean Matton, époux d'Adrienne Wyns / Gilles de Mesmacker, époux d'Anne Vanden Broeck, p. 15.
- 1687 - Demoiselle Elisabeth de Bruyne, veuve du Sr Corneille de Hulstere / Maître Antoine Verlingh, p. 20.
- 1695 - Pierre de Ridder / les héritiers Pierre de Nayer, p. 26.
- 1697 - Gilles Meert / François Pletinckx, p. 30.
- 1698 - Pauwel van Hemelryck, époux de Marie Vanden Abbeele / Guillaume Eenens, p. 35.
- 1698 - Jean de Back, époux de Marie Clerens / Jean Weemaels, p. 39.
- 1701 - Le Sr Corneille Van Callenberghe / les héritiers Bouton, p. 43.
- 1703 - Pierre Crockaert / Monsieur Alexandre de Dobbeleer, prêtre, p. 53.
- 1707 - Demoiselle Marie Bonnecroy, veuve du Sr Guillaume de Vadder / les enfants de Monsieur Bernard du Mont, p. 53.
- 1708 - Marie Van den Hove / Maître Antoine de Vadder, avocat, p. 64.
- 1710 - Le Sr Roger Gaucheret, époux de Demoiselle Marie't Kint, p. 69.
- 1710 - Pauwel van Hemelryck / l'abbesse de Waterbroeck, p. 74.
- 1711 - Le baron de Leeuw-Saint-Pierre / Godefroid Cosyns, p. 79.
- 1713 - Les enfants de Jean de Cock, écuyer / Guibert Huwaert, p. 85.
- 1714 - Gilles Neetens / Pierre Mathieu du Trieu, p. 88.
- 1715 - Guillaume Mattoen / Jean-Baptiste Mattoen, p. 93.
- 1716 - Daniel Janssens / Demoiselle Elisabeth de Greef, pp. 96 et 101.
- 1717 - Gilles de Plas, époux d'Elisabeth Hasey / Jacques Clerens, p. 105.
- 1717 - Henri Cammaerts, époux de Marie Marcelis / Marie Vanden Hove, veuve de Gilles Cammaert, p. 108.

Henry de Pinchart de Liroux.

Rappelons que les relevés antérieurs des archives du Greffe scabinal de Stalle conservées aux Archives Générales du Royaume, à Bruxelles, portant les n° 6878 (1613 - 1654) et 6877 (1653 - 1662) ont été publiés en novembre et décembre 1968 et juin 1969 dans les n° 20 (pp. 2-3), 21 (pp. 6-7) et 27 (p. 5) d'Ucclesia.

ANNEE DES ABBAYES : "FLOREFFE - 850 ANS D'HISTOIRE"

Sur ce thème sera organisée du 1 juin au 10 septembre, une exposition dans l'ancienne abbaye de ce nom, aujourd'hui Petit Séminaire du diocèse de Namur. On pourra y admirer un très grand nombre d'oeuvres d'art ayant appartenu à ce monastère et dispersées depuis dans diverses collections publiques et privées, tant à l'étranger qu'en Belgique.

Heures d'ouverture : de 10 à 18 h tous les jours. Des visites guidées sont prévues pour les groupes qui en feraient la demande plusieurs jours à l'avance. Pour tous renseignements : Séminaire de Floreffe, rue du Séminaire 7 - 5750 Floreffe. Tél. 081/440.57 (extension : exposition).

Entrée : 50 Frs (individuelle) - 25 Frs (en groupes organisés).

LE STUDIUM MUSICAE A LA CHAPELLE DE STALLE LES 23 ET 24 MARS 1973

(Evocation à bâtons rompus)

En la vigile de l'Annonciation fleurant fraîches jonquilles, la moyenâgeuse chapelle de Notre-Dame de Stalle, en Uccle la verdoyante, vécut deux mémorables soirées que n'oublieront de sitôt les privilégiés qui en bénéficièrent.

Un jeune et sympathique ensemble instrumental de musique ancienne, fondé en 1971 "dans l'espoir de diffuser dans le grand public des oeuvres peu connues des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles", offrait un concert de musique profane jouée sur des instruments originaux, copies fidèles d'anciens. Pavances, branles, pavaues, rondes et saltarelles, "tout en assurant le plaisir" des sept musiciens amateurs du remarquable STUDIUM MUSICAE, enthousiasmèrent le nombreux auditoire conquis.

Le pieux sanctuaire marial maintes fois peint par les artistes, remonte au XIIe siècle. La Commission des monuments l'a classé en 1925. Une belle légende, rapportée par Y.Lados, s'y rattache. "Pendant une sombre nuit d'hiver, une religieuse de l'abbaye des Bénédictines de Forest, s'échappa de sa cellule dans un accès de fièvre chaude. On ne s'aperçut de sa disparition que quelques heures après. Des battues eurent lieu aux environs et se prolongèrent jusqu'au point du jour sans résultat, quand une des soeurs annonça qu'elle venait de retrouver la fugitive dormant paisiblement dans son lit. Le fait était exact, mais tout chez l'infortunée annonçait une longue marche à travers haies et buissons. Quand on put l'interroger, elle raconta qu'après avoir erré longtemps, elle était tombée à demi-morte à un endroit qu'elle indiqua avec précision, qu'elle allait rendre le dernier soupir, quand tout à coup elle sentit une main s'emparer de la sienne et que, ranimée comme par enchantement et sous l'impulsion d'un être invisible, elle avait regagné l'abbaye dont les portes s'étaient ouvertes devant elle. Et c'est ainsi que sans pouvoir donner d'autres explications, elle s'était retrouvée dans son lit. A la suite de ce miraculeux sauvetage, l'Abbesse de Forest décida de construire une chapelle à Notre-Dame, sur les lieux où la pauvre moniale avait échappé à une mort certaine".

En ces veilles de "L'Annonce faite à Marie", la jolie chapelle dédiée à Notre-Dame de Bon Secours, éclairée aux chandelles pour l'heureuse circonstance, bénéficia d'une ambiance exceptionnelle.

Au-dessus du maître-autel, la Madone "au visage bien nourri" saint Roch flanqué de son chien et sainte Anne l'aïeule, tout autant que les saintes Catherine et Barbe, hautement perchées à l'orée du choeur, arboraient d'euphoriques sourires. De précieux textiles historiés, signés Christiane Woutters, ornaient harmonieusement les murs du choeur et des autels latéraux. C'est à Bouillon, en l'attrayant Musée Ducal jouxtant le rude et célèbre château des Ducs d'Ardenne qui "se dresse sur une longue arête, étroite et escarpée, découpée en dents de scie, aux flancs verdoyants", que nous fut révélé l'origine de la tapisserie, ce grand art mural d'une tradition artistique ancienne qui reconquiert aujourd'hui ses lettres de noblesse. Autrefois, les grandes salles froides des châteaux étaient cloisonnées de tentures piquées de fleurs qui les égayaient et aussi purifiaient l'air. Ces tentures fleuries seront plus tard remplacées par des tentures brodées au petit point et enrichies de fils précieux. Elles deviendront les TAPISSERIES.

Or donc, châtelaines filiformes et chevaliers cuirassés, tissés en haute ou en basse lisse, s'animaient au rythme des vacillantes chandelles qui, avec patience, égrenaient leurs silencieuses larmes de cire récoltées en bobèches. Un cierge, écrivit un jour un poète, c'est une longue prière, fragile mais brûlante, une délégation de notre présence, le prolongement de la main qui l'a allumé et d'un cœur qui l'a choisi ! Il existait un impératif liturgique, spécifiant que les cierges d'autel devaient contenir au moins 30 % de cire d'abeille.

Autrefois, les chandelles fumeuses étaient composées de suif ou de résine. Un grand progrès fut enregistré lorsque vers 1750 le savant Choiseul parvint à saponifier les suifs. La stéarine remplaça alors suif ou résine. Aujourd'hui, la paraffine, un dérivé du pétrole, entre pour près de 80 % dans la fabrication des cierges et pour 98 % dans celle des bougies.

Naguère cierges et bougies étaient interdits par l'Eglise. Cette pratique était considérée comme une survivance des pratiques païennes antérieures au Christianisme, et les flambeaux n'étaient allumés dans les églises que lorsqu'il était nécessaire de dissiper l'obscurité. Peu à peu leur usage s'introduisit dans le culte catholique. On commença par mettre des lampes dans les sépulchres des martyrs, puis on fit de même pour les reliques. Toutefois, il fallut attendre l'an 787, soit près de huit siècles après Jésus-Christ, pour que le Concile de Nicée officialisât cet usage né de la pratique du peuple pour lequel la flamme a toujours été un symbole ...

Si " l'oeil écoute " comme disait Claudel, que dire de l'ouïe comblée par l'exceptionnelle programmation proposée par le STUDIUM MUSICAE ?

Nous soulignerons l'annonce du début du concert par les sonneries de trompettes au jubé ... Aux deux dances de Toïnot ARBEAU succéda de Jacques MODERNE, la Suite Française dont le Branle de Bourgogne fut enlevé avec un brio digne des ensembles les plus rodés. Excellente fut l'interprétation d'Heinrich ISAAC ; "Innsbruck, ich muss dich lassen". Fameux chant de marche où un mi bémol inattendu à la basse vient moduler de façon émouvante. Dans cette pièce, ISAAC contrefait l'un des plus beaux chants de l'église allemande : "O heilige Seelenspeis". Il est la figure-type du musicien de la Renaissance. Les Allemands semblent l'avoir adopté puisque Othmar Nachtgall, dans son Mursurgia paru en 1536, le déclare "ex Germanis nostris", et que, lors même de sa carrière italienne, il était surnommé "Arrigo tedesco". Cependant Paolo Cortese, dans son ouvrage "De cardinalatu", édité en 1510, le déclare "Gallus". ISAAC lui-même se dit flamand dans son testament. C'est à Florence qu'il mourut en 1517, méritant de son vivant le surnom de "Prince de la musique".

De Pierre ATTAINGNANT, la Suite : AU JOLI BOIS, nous permet de nous rappeler que l'imprimerie musicale, née à Venise en 1501, prit naissance à Paris, en 1528. "Chansons nouvelles en musique" éditées par Pierre Attaignant fut probablement le premier livre de musique édité en France et aujourd'hui conservé à la bibliothèque de Versailles.

Heinrich SCHUTZ mourut le 6 novembre 1672. Son oeuvre quasi entièrement religieuse, est considérable. Tiré de son Oratorio de Noël, l'apparition des anges : "Der engel sprach zu den hirten" tout comme "la Marche des Rois" sont des pages d'une fraîcheur et d'une naïveté toutes franciscaines.

Comme l'explique admirablement Norbert DUFOURCQ en son remarquable ouvrage "La Musique des Origines à nos Jours" (Libr. Larousse, Paris, 1946), que nous avons largement consulté pour les compositeurs précités : "A l'origine de toute musique on trouve la danse et le chant. Airs de danse, airs de chant naissent spontanément sur les lèvres d'anonymes marqués du don créateur. Ces airs, qui, ont toujours une origine personnelle, sont aussitôt versés au patrimoine de la communauté. Créations individuelles, ils deviennent acquêt unanime. Chacun y apporte ses variantes. L'air semble appartenir à tous, émaner de la foule : c'est ce qui fit croire aux romantiques que la musique populaire était on ne sait quelle création spontanée de tout un groupe et même de tout un peuple"...

De telles soirées sont heures de grâces ! ... En la chapelle de Stalle, écoutant avec ravissement l'ensemble STUDIUM MUSICAE, nous revenait à la mémoire ces paroles de BEETHOVEN : "La musique est une révélation plus haute que toute sagesse et toute philosophie !" ... Et de NIETZSCHE, celles tirées de son "Crépuscule des idoles" ... "Sans la musique, la vie serait une erreur !".

René HERMAN, mars 1973.

NOTRE SEANCE A LA CHAPELLE DE STALLE

Le 10 mars dernier, avait lieu la cérémonie de remise d'une bannière et d'un tableau représentant saint Roch en la chapelle de Stalle.

Ces objets faisaient partie du patrimoine de la "Société Royale Harmonie Saint Roch", aujourd'hui dissoute, qui nous les avait confiés.

L'assemblée était nombreuse ; près de soixante personnes. Parmi elles, on comptait M. le Chanoine Cogels, Doyen d'Uccle, M. Emond, Secrétaire de la Fabrique d'Eglise Saint-Pierre et plusieurs anciens de l'Harmonie Saint Roch, notamment MM. De Neyer et Van Campenhout. M. Severin, membre de la Commission Royale des Monuments et des Sites s'était fait excuser.

Assistaient également à la séance, M. Martin, Président de l'Entente brabançonne des Cercles d'histoire, d'archéologie et de folklore, ainsi que de nombreux membres de cette fédération qui se réunissaient à Uccle ce jour-là.

Tout d'abord, M. Deconinck retraça avec son brio habituel l'histoire de la chapelle, et par contre-coup celle de la seigneurie de Stalle. Ensuite, Mme Godfrain nous conta la légende de saint Roch popularisée par la "Légende Dorée" de Jacques de Voragine. M. De Neyer enfin remercia notre Cercle au nom des anciens de Saint Roch et évoqua par quelques anecdotes le passé de cette société de musique uccloise.

M. Martens, en puisant dans sa collection, avait rassemblé une série de cartes postales et de photographies montrant l'état de la chapelle avant et après la restauration de 1932. Pour la circonstance, étaient également exposés la narration en vers flamands de la Joyeuse entrée des derniers seigneurs de Stalle, en 1779, et un missel d'autel contemporain orné d'une dédicace et des armes accouplées d'Ursel et Bergeyck.

Qu'il nous soit permis s'insister encore une fois auprès des autorités responsables pour que la chapelle de N.D. de Bon-Secours à Stalle soit mieux mise en valeur et que soient exécutés les indispensables travaux d'entretien sans lesquels elle risquerait à bref délai de se retrouver dans un état de délabrement irrémédiable.

FOUILLES A LA PLACE SAINT JOB

Au mois de mars dernier, la Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux (C.I.B.E.) a procédé au placement d'une importante canalisation dans la partie occidentale de la place Saint-Job. Comme on pouvait s'y attendre, des vestiges du château de Carloo furent ainsi mis à jour.

Grâce au dévouement des jeunes chercheurs de "Pro Antiqua", des relevés précis ont pu être établis, tandis que l'on mettait à profit l'ouverture des tranchées pour fouiller rapidement le site. Sur le plan ci-joint, sont indiqués l'emplacement de la conduite d'eau et celui des divers vestiges rencontrés.

En face de la Montagne de Saint-Job (1), a été retrouvé un mur en moellons de près d'un mètre d'épaisseur. Peut-être s'agit-il d'un reste du premier château de Carloo, déjà cité en 1285, mais rien ne permet cependant de l'affirmer.

Parallèlement à ce mur, fut rencontré un caniveau (2) constitué de pierres appareillées (grès ferrugineux) à sa partie inférieure et d'une voûte en briques de réemploi. Ce caniveau est contemporain du troisième château. La voûte semble plus récente et pourrait dater du remblaiement de la place. Au-delà, la conduite longe un autre mur appareillé (3), formé à la base de blocs en grès ferrugineux surmontés de couches alternées de briques et de grès lédien. Ce mur s'étend jusqu'au milieu de la place. A cet endroit, se trouve une énorme pierre d'angle, également en grès ferrugineux, à partir de laquelle la muraille se poursuit vers l'est et donc perpendiculairement au tronçon précédant. Ce mur appartiendrait au dernier château de Carloo, détruit en 1790, si l'on se réfère aux représentations de cet édifice qui ont été conservées. Au pied du mur (4), devaient se trouver les douves, ainsi qu'en témoignent une moule d'eau douce et divers mollusques recueillis à cet endroit.

Enfin, un autre tronçon de mur fut encore recoupé, face à la chaussée de Saint-Job (5). Il était également constitué de blocs appareillés en grès ferrugineux. Il s'agit cette fois d'un vestige de la chapelle castrale reproduite sur d'anciennes images de dévotion.

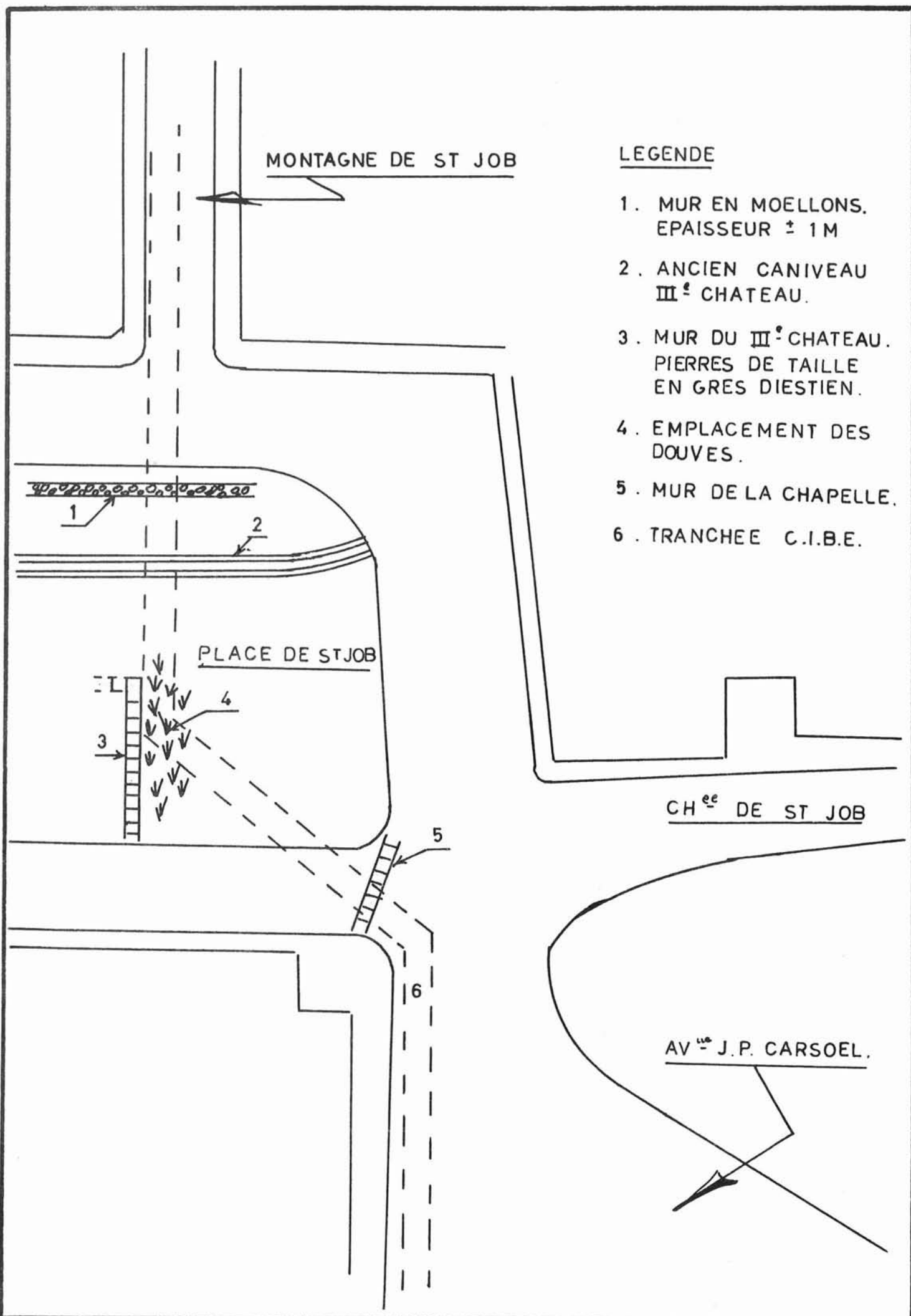
Parmi les objets recueillis (voir seconde planche ci-jointe), citons deux têtes de pipe (1 et 2) ; la première marquée du chiffre 46 surmonté d'une couronne, la seconde portant les initiales WK ; une pièce de monnaie en cuivre rouge complètement usée (3) ; deux billes en porcelaine (4) ; un pot à bière décoré de losanges bleus peints sur un fond de teinte grise (5) ; une fourchette en étain (6) et des fragments d'assiettes peintes à la main.

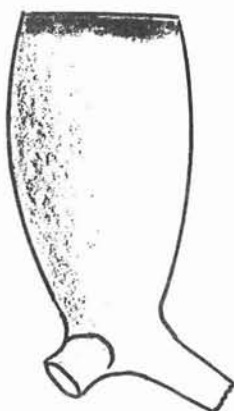
On a aussi retrouvé de nombreux morceaux d'une étoffe tissée assez irrégulièrement. Sans doute, s'agit-il de tissus d'ameublement ?

Jean-Marie PIERRARD.

NOUS AVONS LU

Dans le Bulletin du Crédit Communal d'avril 1973 - n° 104, pp. 83 à 96 - un article de P. Boulengier "Le château de Aa - un essai de localisation". Très bien documenté et s'appuyant sur divers plans anciens, l'auteur croit pouvoir situer dans un îlot de la Senne l'emplacement du château de Aa, jadis siège d'une seigneurie dite aussi "de Walcourt", à Anderlecht.

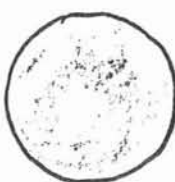




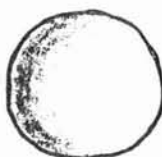
1



2



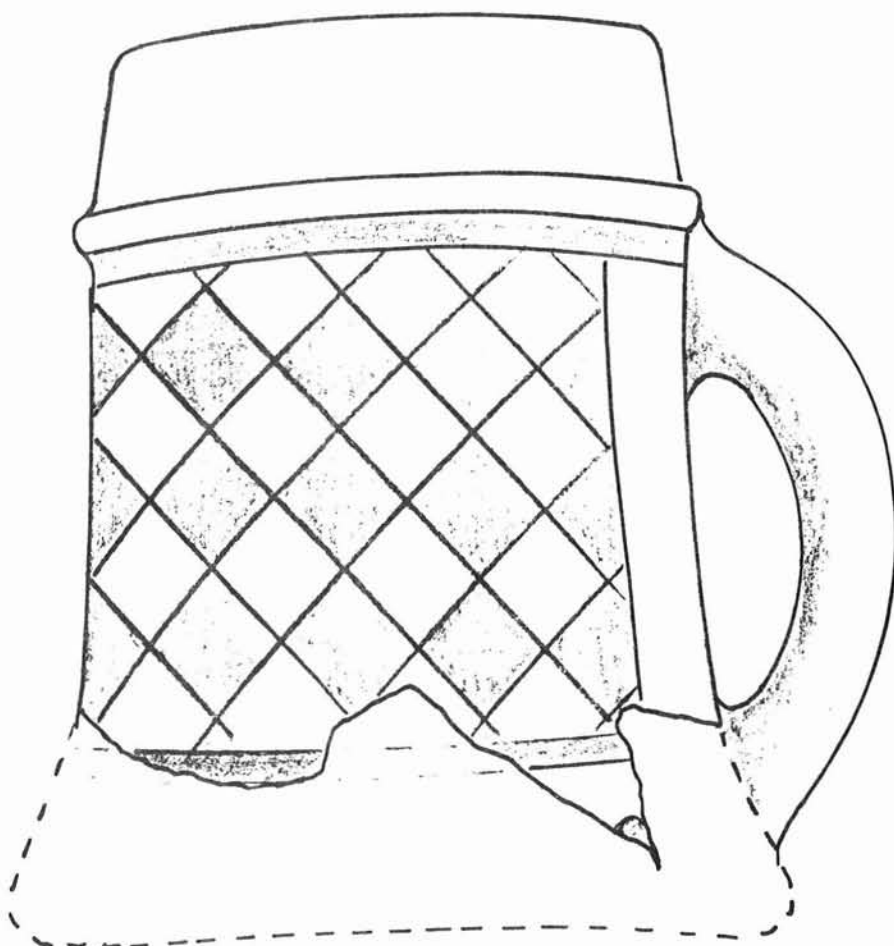
3



4



6



5

DE KONINKLIJKE HARMONIE SINT ROCHUS (III)

Oorlog 14 - 18

Maar helaas - enkele jaren later kwamen donkere opzetten en dood en vernieling zaaïen in on land en in gans Europa.

1914 - Oorlog. De gevechten te Luik, waar onze vriend Louis Wyls zich voorname-
lijk onderscheide.

1918 - Het einde, de verlossing, de bevrijding van de ellende.

De mannen van Sint Rochus blazen het herzamelen en kwamen bijeen om hun weder-
zijdse avonturen te vertellen en plannen te maken voor de toekomst.

Er werd een telling gehouden. Gelukkig had Sint Rochus de zijnen beschermdt, want
alle muzikanten waren tegenwoordig. Het nieuwe lokaal wordt gevestigd in "Au Lion
Rouge" aan het station van Kalevoet en uitgebaadt door Dhr RYCKAERT. Gedurende
de vier oorlogsjaren, waren de baanbrekers van de Harmonie niet werkloos gebleven.
Het waren :

Dhr HELLINCKX, deze man uit één stuk, die door zijn persoonlijk werk, de eerbied
en de achting van zijn medeburgers genoot. Welke vereering hadden de muzikanten
niet voor hun oude en vriendelijke meester, en deze diepe vriendschap uitte zich
ieder jaar, op het feest van Sint Nikolaas, met hem naar huis te vergezellen na
de herhaling van de zondag morgen, de koude en soms de sneeuw ten spijt.

Dhr Frans DENEYER ... onze diep betreurde en overgetelijke Frans. Hij wijdde een
groot deel van zijn leven aan de vorming van jonge spelers. Wij herinneren ons,
zijn lessen, alsof zij pas gebeurd waren. Met welke bezorgdheid, omgaf hij de ins-
panningen van de jonge leerlingen, en hoe groot was zijn vreugde, als het ogenblik
gekomen was, dat hun een instrument overhandigd wordt.

Inderdaad, hadden zij niet de kern van jonge spelers gevormd, gedurende de oorlogs-
jaren, waaronder :

EVERAERT, Edouard	piston
VAN CAMPENHOUT, Pierre	klarinet
DE BONDT, Désiré	klarinet
MOSELMANS, Charles	bazuin
MOSELMANS, Joseph	klarinet
VAN CAMPENHOUT, Jean	piston
DENEYER, Frans (zoon)	klarinet
SERKEYN, Pierre	trompet
RYCKAERT, Frans	piston

Zonder overdrijven, mogen wij bevestigen, dat dank zij de ononderbroken en bes-
tendige inspanning van deze uitmuntende opvoeder en aan de ijver van deze kern
van jonge muzikanten, dat de Harmonie Sin Rochus niet ten gronde is gegaan gedu-
rende de oorlog 1914 - 18 en dat zij een nieuwe ontplooiing had. Vergeten wij
ook niet, De Heer A. VAN HOUTTE, die de nieuwe eerste vice voorzitter is, en die
zich ook inspande om deze kern te doen groeien en bloeien. Door zijn klare kijk
op de zaken en zijn doortastende opmerkingen bracht hij het zijne bij om de stevig-
heid van de maatschappij te verzekeren.

TIJDPAK 1918 - 1940. TOENEMENDE WERKING

In 1921, verleende zijn Koninklijke Majesteit Koning Albert, de titel van "Koninklijke Maatschappij". Al de muzikanten en leden van Sint Rochus waren zeer verheugd over deze hoge onderscheiding. Wij hadden het groot ongeluk onze muziekmeester Dhr HELLINCKX te verliezen in 1926. De laatste eer werd bewezen, door hem, te vergezellen naar zijn laatste rustplaats met muziek. Zijn opvolger was Dhr DANNAU. Hij werd bijgestaan door de ondermuziekmeester, Pierre VAN CAMPENHOUT.

(wordt vervolgt)

H. RYCKAERT.

BACHTEN DE KUPE

En cette veille de vacances, nous croyons utile d'attirer l'attention de nos membres sur ce sympathique cercle de folklore qui en est à sa quinzième année d'existence et avec lequel nous pratiquons l'échange de publications (sa revue bimensuelle "Bachten de Kupe" et son bulletin d'informations). Son champ d'action comprend une large portion des arrondissements de Dixmude, Furnes, Ostende et Ypres, ainsi que de la Flandre française. A Izenberge, il possède son musée, riche en matériel aratoire, dont le Curé du lieu, M. l'Abbé L. Van Heule (tél. 058/290.38) est le dévoué conservateur.

Signalons aussi qu'un circuit touristique appelé "Bachten de Kupe autoroute", créé par le Syndicat d'Initiative du Veurne-Ambacht, permet aux villégiateurs motorisés ou cyclistes de découvrir une région intéressante qui s'étend de l'Yzer à la frontière française.

Longueur du parcours : 106 kms par d'excellentes petites routes que balisent des disques hexagonaux (au départ de Furnes). Brochure explicative : dans les bureaux de tourisme de Furnes et des diverses stations balnéaires.

Enfin, toujours dans la même région, à Oostduinkerke s'est ouvert il y a un an, un petit musée consacré aux vieux métiers et aux traditions familiales. Créé par M. Florizoone, le "Florishof" abrite les collections qu'il a mis plus de trente ans à rassembler.

Adresse : Kosijdesteenweg, 24, Oostduinkerke (en face du manège Lamote).

LA PROMENADE AU BOIS DE HAL

Le samedi 23 avril, vingt-cinq personnes se sont réunies devant le pilori de Tourneppe (Dworp), point de départ d'une promenade dans le bois de Hal organisée par M. Boschloos. Après avoir admiré le presbytère (XVIIIème s.) et une ancienne brasserie, une caravane de voitures a conduit les participants à l'orée du bois.

Le temps était clément, quoique le soleil ne fut point de la partie. La floraison des jacinthes, encore peu développée, avait eu toutefois pour heureux effet de rendre le bois quasi désert. Des aspects peu connus nous en furent révélés par notre guide : notamment le "Gloostervyver", un des deux étangs avec le "Arenbergvyver" que compte le bois de Hal. Ces deux dénominations évoquent ses anciens possesseurs : le chapitre de Sainte-Waudru, à Mons et le Duc d'Arenberg. Nous avons d'ailleurs eu l'occasion de voir à ce propos quelques unes des vingt bornes de pierre encore subsistantes posées à la fin du XVIIIème s. et qui portent les initiales S W (Sainte-Waudru) et A R (Arenberg).

Signalons aux amateurs de promenades qu'ils peuvent se procurer à l'Hôtel de Ville de Hal - Service du Tourisme - un dépliant consacré au bois de Hal comprenant un plan et une notice relative à son histoire et à sa flore.

NIEUWS VAN RODE - NOUVELLES DE RHODE

Met groot genoegen heeft onze afdeling "RODA" vernomen dat het Winderickx-kruis (langs de Dreef) zeer kundig hersteld wordt. De kapel van de Dorpsstraat (hoek van de Bosstraat) wordt nu met sparretjes en bloem versierd.

We danken hartelijk het gemeentebestuur van Sint-Genesius-Rode voor die initiatieven, namelijk Mevrouw Algoet, Schepen voor Openbare Werken.

Notre section de Rhode a appris avec satisfaction que la croix Winderickx (le long de la Drève) a été remarquablement restaurée. La chapelle de la rue du Village (coin de la rue du Bois) est décorée de petits sapins et de fleurs. Nous remercions sincèrement l'Administration communale de Rhode-Saint-Genèse pour ces heureuses initiatives, particulièrement Madame Algoet, Echevin des Travaux Publics.

HOEGAARDEN IN HET MUSEEUM JULIEN VAN NERUM

Van 8 tot 23 september zal een tentoonstelling georganiseerd worden gewijd aan de suikerindustrie.

MONT-SAINT-GUIBERT 850

Pour fêter le 850ème anniversaire de l'octroi de ses libertés communales, diverses manifestations sont prévues cette année à Mont-Saint-Guibert : notamment une exposition historique et folklorique, du 8 au 30 septembre.

BRUXELLES-EST VALLEES MAELBEEK - WOLUWE

Le premier numéro du bulletin trimestriel ainsi nommé a paru en mars 1973. C'est une publication du C.I.D. (Centre International de Documentation) animé par M. Pierre Houart qui en est l'éditeur responsable. Son but : compenser l'absence de cercles d'histoire dans certaines communes sises à l'est de Bruxelles et notamment à Ixelles, Etterbeek, Schaerbeek et aux trois Woluwé. "Bruxelles-Est" cherche des collaborateurs à même de lui fournir des articles de deux pages au maximum se rapportant aux endroits précités.

Dans le n° 1, nous avons épinglé un article consacré aux origines du Parc Léopold et au fief d'Eggevoord dont il subsiste - combien le savent ? - un charmant pavillon dit "Het Vischhuis" (La Pêcherie) caché derrière le Mundaneum.

Abonnement (4 numéros par an) : 100 Frs à virer au CCP. 765.33 du C.I.D. - rue Belliard, 220, 1040 Bruxelles. Fonds de soutien : 250 Frs par an (abonnement compris).

BEVEREN - WAAS

In het kasteel "Cortewalle", tentoonstelling "Oude Religieuze Kunst uit het Land van Beveren" 20 mei tot 11 juni 1973 ; elke dag van 14 tot 19 u.

Au château "Cortewalle", exposition d'Art religieux ancien du Pays de Beveren. Ouverte tous les jours du 20 mai au 11 juin ; de 14 à 19 h.

Geïllustreerde catalogus ter plaatse te verkrijgen.

On peut se procurer sur place un catalogue illustré.

Organizatie - Organisateurs : Heemkundige Kring "Het Land van Beveren" en - et "Piet Stautkring", Beveren-Waas.

TE SINT-PIETERS-LEEUEW STAAT DE WATERMOLEN VAN VOLSEM TE KOPEN

Deze oude gemeenschappelijke molen, sinds 1553 gekend, heden van zijn rad outdaan, is gelegen langsheende weg van St-Pieters-Leeuw naar Gaasbeek aan de oever van de Zuun.

LOUVAIN - LA - NEUVE

Cette "esquisse historique des origines à 1794" du site et de la région où s'implante la nouvelle université catholique francophone est le produit des recherches auxquelles s'est livré M. Jean Martin, Licencié en Philosophie et Lettres et en Histoire, Art et Archéologie de l'U.C.L. L'auteur est également président du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Wavre dont la revue "Wavrensia" est bien connue des amateurs et des chercheurs.

L'ouvrage peut être obtenu à l'Université de Louvain, Service des Relations Extérieures, Oude Markt, 13 - 3000 Leuven. Prix : 120 Frs.

NOTRE PROCHAIN BULLETIN

Rappelons qu'aucun des deux bulletins du Cercle ne paraîtra en juillet et août.

Nous souhaitons à tous nos lecteurs de bonnes vacances.

100e ANNIVERSAIRE DE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER BRUXELLES-CALEVOET

Nous comptons fêter dignement cet anniversaire, sans doute au début du mois d'octobre, notamment en exposant des documents relatifs à la ligne Bruxelles-Charleroi.

Nous faisons, dès à présent, appel à tous ceux qui pourraient nous aider, soit en nous prêtant des pièces, soit en nous aidant à mettre ces manifestations sur pied.